

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Correspondance romaine. — IV Au cimetière, la fête des morts. — V Le chapelet du rosaire et les autres chapelets. — VI Chronique. — VII Correspondance américaine.

### ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 3 novembre

Messe du XXIII dim. après la Pent., *semi-double* ; mém. de l'oct. de la Toussaint ; préf. de la Trin. — (*Dans la cathédrale de Montréal*, messe de S. Hubert, *double*). — I vêpres de S. Charles-Borromée ; mém. 1o du dim. (ant. *At Jesus*), 2o de l'Oct. de la Toussaint (ant. *O quam*), 3o des SS. Vital et Agricole (ant. *Istorum*). — (*Dans la cathédrale de Montréal*, II vêpres de S. Hubert ; à capitule des I vêpres de S. Charles-Borromée ; mém. de S. Hubert et les trois autres indiquées ci-dessus.

### SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 10 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Charles (Montréal, Joliette et Lachenaie) et de Saint-Théodore (Chertsey).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Saint-André-Avellin.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Charles et de Saint-Théodore (Acton).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité des titulaires de Saint-Charles (Mastigoche) et de Saint-Théodore (Grand'Anse.)

DIOCÈSE DE SHERBROOKE — Solennité du titulaire de Saint-Charles (Garthby).  
J. S.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 9 octobre 1901.



ES nouvelles officielles de la santé du Souverain-Pontife sont assez bonnes, et en effet le pape continue à recevoir. Peu nombreuse, il est vrai, sont les personnes qu'il admet, sur le coup de midi, à son audience ; mais en causant d'affaires avec elles, il montre une mémoire aussi tenace que par le passé et une intelligence dont la lucidité n'a rien à envier à celle de ses interlocuteurs. Toutefois, malgré ces assurances et en dépit de ces audiences, il revient de trop de côtés que le Souverain-Pontife est vraiment fatigué pour qu'il n'y ait pas un peu de vérité dans ces bruits. Je dis fatigué et non malade, car c'est au fond l'épuisement de la vie qui se fait sentir. Le pape peut le surmonter pendant trois ou quatre heures vers le milieu de la journée, mais cet effort l'anéantit en quelque sorte pour tout le reste du jour. Et puis l'alimentation devient difficile, parce que les vivres ne sont point mâchés. En somme l'état général, sans être inquiétant, est moins bon que par le passé. Il se pourrait d'ailleurs fort bien, et son entourage l'espère, que cet affaiblissement soit provisoire et provienne du changement de saison ; toutefois quelques prélats ne cachent pas leur inquiétude.

— L'affaire de Saint-Jérôme-des-Esclavons, qui menaçait d'ouvrir un conflit aigu entre le Vatican et le Quirinal, vient de recevoir une solution, inattendue pour la presse libérale, mais qu'il était facile de prévoir. Le gouvernement italien s'est mis d'accord avec le représentant de l'Autriche, le comte Coronini-Cronberg. Il reconnaît les droits de l'Autriche sur cette œuvre pie, retire en conséquence le commissaire royal qu'il avait nommé, et remet Saint-Jérôme et son administration à l'attaché d'ambassade d'Autriche-Hongrie. Le comte s'est empressé d'appeler l'ancien recteur, l'abbé Pazman, et de lui confier l'institut. Le collège croate s'ouvrira le 21 novembre ; et,

comme il doit prendre à sa charge toutes les obligations de bienfaisance attachées à Saint-Jérôme, que non seulement les Croates mais encore les diocèses dalmates auront le droit d'y envoyer des élèves, le gouvernement italien n'a aucun sujet de se plaindre.

Que deviennent au milieu de tout cela les Dalmates qui, il y a deux mois, ont brutalement envahi l'institut, ont arboré leur drapeau à ses fenêtres, et s'en disaient les seuls maîtres ! Ils ont dû d'abord rengainer leur drapeau malgré qu'il portât un léopard d'or sur fond azur, puis abandonner la position sur laquelle ils avaient bivouaqué trois jours et deux nuits en conquérants. Appelés au tribunal, le juge les a condamnés, car la violence était indéniable ; et maintenant ils assistent à l'exécution de la bulle pontificale contre laquelle ils s'étaient insurgés.

Le gouvernement les avaient lancés en avant pour lui fournir l'occasion d'intervenir dans la question ; battant en retraite, il a oublié ses éclaireurs. Il désavoue aujourd'hui ces mêmes Dalmates qui lui étaient indispensables il y a deux mois, et n'ont été finalement pour lui que l'occasion de remporter une veste.

— Quand on parcourt les journaux italiens, on constate que la rente italienne a graduellement augmenté et a dépassé le pair de deux unités. C'est le cours le plus élevé auquel elle soit jamais arrivée. De plus cette même rente italienne à Paris va atteindre le pair ; l'écart est actuellement de 0,50, et le change sur l'or, qui, il y a quatre mois, dépassait 5 francs, n'est plus que de 3 0/0 avec une tendance marquée à décroître. Les banquiers estiment que pour la fin de l'année le change sera à zéro et la rente italienne à Paris au pair.

— C'est un fait économique considérable, auquel l'Italie n'a jamais été habituée et qui, il faut bien l'avouer, n'est pas encore justifié par les conditions économiques de la péninsule. Il faut donc en chercher la raison au dehors, et nous la trouverons dans la conduite de la République française. Le gouvernement mi-radical et mi-socialiste de France a effrayé les capitaux. Il semble probable que la Cham bre qui

résultera des prochaines élections sera plus mauvaise que celle que nous avons. Le socialisme menace de s'étendre, non seulement parmi les ouvriers des grandes villes, mais encore parmi ceux des campagnes. Or le socialisme est essentiellement révolutionnaire ; et non seulement il fera des lois destructives de la propriété, mais, trouvant qu'elles ne vont pas assez vite, il ajoutera de la violence à leur application. Les capitaux français ont pris peur et émigrent à l'étranger. Or un grand nombre sont venus en Italie et ont cherché à se placer soit dans l'industrie des transports, soit dans les diverses entreprises commerciales. Les capitaux devenus ainsi libres se sont naturellement portés sur la rente italienne, qui, par suite de cette demande, a atteint le sommet de la course ascendante. C'est donc à la France ou mieux à la politique de son gouvernement que nous devons la hausse exagérée des fonds italiens.

— Le gouvernement italien vient de faire défendre dans les églises du royaume toute réunion qui ne serait pas strictement ecclésiastique ou liturgique. Les groupes anticléricaux ont voulu se venger ainsi du magnifique succès qu'avait obtenu le congrès catholique de Tarente. Cette circulaire n'est point la première rendue sur la matière ; et il serait bien difficile de dire que le garde des sceaux sera cette fois plus heureux que ses prédécesseurs. Mais il doit céder aux cris des socialistes tous anticatholiques, et, grâce à lui, il y a maintenant en Italie une circulaire de plus.

DON ALESSANDRO.

## AU CIMETIERE

### LA FÊTE DES MORTS



GR l'archevêque invite, encore cette année, tous les catholiques de la ville de Montréal et de la banlieue à se rendre au cimetière de la Montagne, pour y prier avec le clergé en faveur des fidèles trépassés.

Cette fête des morts est fondée ; elle doit rester comme une de nos plus chères traditions.

Pour y assurer un plus grand concours de peuple, il a été décidé qu'elle aurait toujours lieu le premier dimanche de novembre, au lieu de se faire le jour même de la Toussaint.

C'est donc le 3 novembre, qu'elle sera célébrée cette année.

Les prières publiques commenceront à trois heures précises de l'après-midi.

Deux allocutions seront prononcées, l'une en français, l'autre en anglais ; et le chant solennel du *Libera* terminera la cérémonie.

Messieurs les curés sont priés de communiquer l'invitation de Monseigneur à leurs paroissiens, dimanche le 27 octobre, au prône de toutes les messes. Les recteurs de chapelle publique voudront bien se rendre aussi à ce désir, qui leur est également exprimé.


Les membres du clergé feraient preuve d'un zèle louable, en conduisant ce jour-là processionnellement leurs ouailles au cimetière de la Côte-des-Neiges.

---

## LE CHAPELET DU ROSAIRE

### ET LES AUTRES CHAPELETS

---

 *Semaine religieuse* de Coutances a publié un article remarquable au sujet des indulgences du rosaire, et de leur richesse comparée au trésor dont le Saint-Siège a pu enrichir telle ou telle autre pratique analogue de dévotion.

Il est à présumer que cette étude, écrite avec une incontestable compétence et d'après les renseignements les plus sûrs, intéressera nos lecteurs.

Dans ces conditions, nous n'hésitons pas à la reproduire tout entière.

Nous devons convenir que, au point de vue des indulgences

partielles, aucun chapelet n'est aussi favorisé que celui des PP. Croisiers, pour les fidèles qui ne sont pas membres des confréries du rosaire. Il donne droit, en effet, à 500 jours sur chaque grain ; celui de sainte Brigitte, de six dizaines, à 100 jours seulement (1) ; celui du rosaire, pour les fidèles non associés, remarquons-le, à 100 jours aussi pour chaque *Pater* et chaque *Ave*, auxquels il faut ajouter, pour la récitation totale, cinq ans et cinq quarantaines d'une part, dix ans et dix quarantaines d'autre part, et, en octobre, sept ans et sept quarantaines (2).

Mais les membres de la confrérie du rosaire, — et il est si facile de se faire inscrire et de dire ordinairement un rosaire chaque semaine, l'obligation n'étant pas d'ailleurs sous peine de péché ! — les membres de la confrérie ont droit pour chaque *Ave Maria* à cinq ans et cinq quarantaines ; cette indulgence fut accordée à la mention du Saint Nom de Jésus qui se trouve au cours de la Salutation angélique, en un temps où elle n'était pas encore générale. La récitation du rosaire entier donne droit à toutes les indulgences accordées en Espagne à la récitation de la couronne de la B. V. Marie, parmi lesquelles une plénière, au dire de tous les auteurs, selon le R. P. Pradel (*Manuel du T. S. Rosaire*, p. 118). Nous omettons d'autres indulgences partielles nombreuses ; nos lecteurs qu'elles intéressent pourront les lire dans le catalogue récemment publié par la Sacrée Congrégation.

Consignons maintenant les indulgences plénières.

(1) Nous ne trouvons aucune indulgence partielle pour la récitation du chapelet de sainte Brigitte de cinq dizaines.

(2) Notons encore qu'il n'est pas nécessaire, pour gagner les indulgences des Croisiers, de réciter le chapelet en entier. Ce privilège est accordé aussi, mais exclusivement, aux confréries du rosaire pour les trois chapelets de règle, à la condition qu'ils complètent le rosaire entier dans la semaine, aux associés du rosaire vivant et de l'apostolat de la prière qui récitent seulement une dizaine chaque jour. Dans les autres cas, la récitation d'un chapelet ne doit pas être interrompue, au moins par des occupations prolongées ou profanes.

Le chapelet des Croisiers, si riche en indulgences partielles, ne donne droit à aucune autre.

Deux indulgences plénières sont accordées au chapelet de sainte Brigitte de six dizaines, l'une à l'article de la mort, l'autre mensuelle. Le chapelet de cinq dizaines possède aussi des indulgences plénières, mais annuelles seulement l'une et l'autre. Nous n'indiquerons pas les conditions ; nous énumérons seulement.

Pour le chapelet du rosaire, les fidèles qui le récitent chaque jour sans s'être fait inscrire dans la confrérie, peuvent gagner une indulgence plénière une fois l'an, au jour choisi par eux. S'ils récitent au moins un chapelet trois fois par semaine avec d'autres, chez eux, dans une église ou dans un oratoire, ils ont droit à une indulgence plénière le dernier dimanche de chaque mois. Il y a en outre la dévotion des quinze samedis consécutifs, dont les exercices empêchés le samedi peuvent être relais au dimanche, et une neuvaine à la reine du rosaire, enrichies l'une et l'autre d'une indulgence plénière. Enfin, et pour le mois d'octobre spécialement, Sa Sainteté Léon XIII a concédé à perpétuité deux indulgences plénières nouvelles. Nous ne mentionnons pas ici les indulgences plénières accordées à tous les fidèles en l'honneur du rosaire, mais indépendantes de la récitation du chapelet, telles que l'indulgence *toties quoties*, semblable à celle de la Portioncule, pouvant être gagnée en la fête du Saint-Rosaire. Une concession si extraordinaire montre quel prix l'Église attache à cette dévotion.

Pour les membres de la confrérie, les trésors de l'Église se sontverts avec la plus large profusion. Deux indulgences à l'occasion de leur inscription, une dans la vie au jour de leur choix, une le premier dimanche de chaque mois, une aux principales fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge et deux vendredis de carême, et, de ce chef, une vingtaine chaque année, les indulgences des Stations de Rome accordées à la visite de cinq autels ou à la visite cinq fois réitérée d'un ou deux autels, une enfin à la mort : voilà de grandes richesses et d'abondants secours. Nous omettons quelques

indulgences accordées à la procession du premier dimanche du mois et à d'autres pratiques de dévotion.

Nous pressons donc tous les fidèles qui n'ont pas encore donné leur nom à la confrérie du rosaire, de ne pas laisser s'achever ce mois sans se faire inscrire. Ils entreront dans l'esprit de l'Église ; ils répondront aux vœux de Léon XIII, tant de fois et si largement exprimés ; ils prieront plus efficacement pour la sainte Église leur mère et pour l'illustre pontife qui la gouverne ; ils s'assureront à eux-mêmes les bénédictions privilégiées de la Très Sainte Vierge ; ils prendront le chemin sûr et large de la vraie dévotion ; ils obtiendront la rémission de leurs péchés, et procureront soulagement et délivrance aux âmes du purgatoire. Ils réjouiront et glorifieront l'Église du ciel, ils soutiendront dans ses combats l'Église de la terre, ils consoleront l'Église souffrante.

Heureux celui qui sait comprendre et aimer le rosaire !

## CHRONIQUE

**N**OUS avons dû la semaine dernière céder le pas à nos correspondants. Nos lecteurs ne s'en plaindront guère, assurément.

Mais la chronique a des droits acquis, il ne faut pas l'en frustrer.

C'est à ce titre que nous mentionnons aujourd'hui quelques événements vieux déjà de plusieurs jours.

Les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie ont célébré il y a une quinzaine, par un triduum solennel l'approbation définitive de leurs constitutions. Pour toute famille religieuse, c'est un fait d'une grande importance que de recevoir du Saint-Siège cette approbation de ses règlements qui la régissent dans sa vie intime, dans son mode de recrutement et dans le caractère comme dans la conduite de ses œuvres propres.



Nous nous faisons l'écho respectueux des éloges et des félicitations que les dévouées religieuses ont reçus, à cette occasion, des nombreux admirateurs de leur institut et en particulier de Mgr l'archevêque.

Des quatre communautés de femmes fondées par Mgr Bourget, c'est la deuxième qui se voit honorée de la sanction pontificale. N'est-ce pas une preuve évidente que la bénédiction du ciel accompagnait les œuvres du saint évêque ?

Des fêtes joyeuses sont aussi venues égayer l'Hôpital-Général des Sœurs-Grises, fondées par la vénérable mère d'Youville. Ces religieuses qui, avec les sœurs de l'Hôtel-Dieu, furent les premières à se consacrer dans la ville de Montréal au soin des malades et des invalides, ont commémoré le deux-centième anniversaire de naissance de leur sainte fondatrice.

S'inspirant des conseils et des exemples de leur mère, elles ont fait de cet événement un jour de prières et de charité. Les cérémonies du culte ont revêtu un caractère exceptionnel de splendeur ; orphelins et vieillards ont été conviés à des agapes de circonstance. C'est ainsi que ces vierges, dont toute l'ambition et la joie consistent à servir Dieu et les pauvres, savent s'oublier toujours devant Notre-Seigneur et ses membres souffrants.

La mort elle est sans cesse en activité, elle ne chôme jamais. Son dernier coup dans les rangs du clergé diocésain n'a pas été cependant un coup imprévu, comme les précédents. La victime qu'elle vient de moissonner, était marquée depuis longtemps. M. l'abbé Perrault attendait lui-même sa fin, avec une sorte d'impatience. Il se préparait, dans la retraite, depuis tant d'années à paraître devant son juge.

Dans sa pensée, ces édifiants pèlerinages accomplis au prix de si grandes fatigues, tous les jours, aux différentes

églises de la ville, n'étaient que le prélude immédiat du pèlerinage suprême. Il en a salué l'heure comme le signal de la délivrance !

Maintenant que cette belle figure sacerdotale n'est plus, et que les dépouilles mortelles du vénéré vieillard reposent dans la crypte de la cathédrale, à côté de tant d'autres déjà, il nous reste à remplir à son égard un devoir de piété fraternelle. Celui-là qu'il n'a jamais failli de rendre à ses confrères défunts : le devoir de la prière.

M. Perrault, chez qui l'actualité, la nouvelle du jour n'ont pas laissé de piquer jusqu'à la fin une aimable et discrète mais très active curiosité, était resté toutefois foncièrement attaché aux choses du passé, aux habitudes d'antan.

Il nous en donnait encore récemment une preuve, en nous faisant remettre le petit entrefilet, découpé nous ne savons où, que nous allons reproduire ici. Ce sera une manière de faire prêcher les morts. Espérons que les familles chrétiennes entendront sans trop d'effroi cette parole d'outre tombe, et voudront en tenir compte :

Il est temps de réagir contre l'habitude désastreuse des parents qui affublent leurs enfants des noms les plus extraordinaires et les plus barbares, mais à la mode. Or, comme souvent la mode, en cette matière, est déterminée par des événements politiques, voire même par la gloire des héroïnes de feuilletons en vogue, on imprime sur le front de ses enfants une sorte de stigmaté dont, après coup, on n'ose s'avouer à soi-même le ridicule.

Par contre, les noms les plus beaux, les plus illustres du calendrier chrétien sont délaissés comme trop communs. On n'a pas osé appeler son fils Pierre ou Jean, mais il se nommera Numa, Sadi ou Altidor ! Une fille s'appellera Olga après l'impératrice de Russie, ou Daisy par anglicanisme !

Le P. Alfred Deschamps (1) nous ramène aux habitudes chré-

(1) Dans son livre : *Les Noms de Saints ou les Noms de Baptême et la Dévotion aux Saints.*

tiennes, c'est-à-dire au bon sens et au bon goût. Il faut lui en savoir gré, et le public lui témoigne déjà sa reconnaissance, puisque son opuscule en est arrivé à sa sixième édition.

Toute jeune femme devrait en trouver un exemplaire dans sa corbeille de mariage.

Plus tard, après avoir mis ses enfants sous la protection d'un saint authentique, elle leur enseignerait à en respecter le pieux patronage jusque dans les mots. Elle les formerait à écrire en entier, au lieu de l'indiquer par une initiale, le beau nom qui est le mémorial du baptême.

Les maîtres chrétiens, qui partagent avec les parents la responsabilité des âmes d'enfants, devraient aussi s'inspirer de ces saines idées développées par l'auteur avec une foi ardente et une érudition remarquable.

Oui, parents et maîtres, le devoir principal qui vous incombe, c'est d'imprégner du sens chrétien les jeunes années de l'enfance. Hors de là, vous ne pouvez rien faire de sérieux et de solide.

Mgr l'archevêque le rappelait, dimanche dernier, avec une éloquence toute apostolique aux fidèles de la nouvelle paroisse de Westmount, qu'il était allé visiter dans le local provisoire où ils se réunissent pour les offices religieux, en attendant la construction de leur église.

Contre la création de cette paroisse, on avait soulevé des objections multiples. Mais à la vue de tous les temples et des nombreuses écoles érigés par les protestants dans cette florissante municipalité, Sa Grandeur ne pouvait s'empêcher d'éprouver un douloureux serrement de cœur. Eh quoi ! les catholiques devaient-ils renoncer à affirmer leur croyance au milieu de cette localité ? devaient-ils être privés des secours si précieux d'une organisation paroissiale ? leurs enfants surtout devaient-ils être privés plus longtemps des bienfaits de l'éducation chrétienne ?

Cela ne pouvait pas être. L'évêque fit appel à la générosité des Sœurs Grises ; sur l'héritage des pauvres elles prélevèrent la part de Dieu, et donnèrent le terrain sur

lequel serait construite l'église. Les catholiques de Westmount gagnés par l'accent persuasif de Sa Grandeur, consentirent à une répartition ; un curé leur fut choisi parmi les prêtres de l'archevêché. Et, visiblement bénis par Dieu, tous ces sacrifices assurèrent bientôt la fondation de la paroisse de Saint-Léon, confirmant ainsi les droits primordiaux de notre religion sur toute l'île de Montréal, complétant la continuité des paroisses catholiques de l'Est à l'Ouest depuis la Pointe-aux-Trembles jusqu'à Lachine, et rendant désormais impossible au sein de la métropole canadienne, suivant les vues inspirées de Mgr Bourget, une ligne de partage entre les différentes races et les différentes croyances.

Montréal, le 21 octobre.

### CORRESPONDANCE AMERICAINE

New York, le 20 octobre 1901.

**R**AR-dessus l'horizon des symptômes alarmants et désastreux, c'est de bon augure que de voir la manière avec laquelle les catholiques des Etats-Unis savent reconnaître "l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise de Dieu".

Nulle part au monde entier la charité chrétienne n'est plus inépuisable, nulle part les membres souffrants du Christ ne sont plus honorés et aimés.

Même dans les maisons où l'or ruisselle, la pauvreté n'est pas une roturière ; ces riches d'aujourd'hui qui ont connu la détresse d'hier savent que "la pauvreté jouit de ses titres de noblesse, depuis que le Christ est venu l'épouser sur cette terre" ; ils savent admirer sa divine et mystique beauté.

L'Amérique " a bu le vin fumeux de la jeunesse " ; et pour me servir toujours des expressions du grand Bossuet, " elle s'est enivrée de sa gloire et de sa grandeur " ; mais dans sa griserie juvénile, elle a conservé cette respectueuse estime du pauvre et dans la balance du juge souverain cela compensera peut-être bien des fautes. L'aumône est une plante qui germe sur la terre mais qui fleurit aux cieux.

— Jusqu'à présent les trente-neuf maisons que les Petites-Sœurs-des-Pauvres ont en Amérique devaient se recruter au noviciat général de Saint-Pern en Bretagne de France.

Si elles y gagnaient au point de vue de l'unité de formation, ce n'était pas sans entraîner des dépenses considérables.

Voici que maintenant ces bonnes religieuses, dont l'amour de la pauvreté a pénétré jusqu'au nom, auront leur noviciat à Brooklyn. Et je trouve que c'est un bon signe des temps de voir, à deux pas de la Babylo-ne des temps modernes, s'élever ainsi cette maison où l'on apprendra à voir Dieu dans le pauvre et le pauvre à la clarté de Dieu.

Dans ce pays où la richesse est déifiée par un grand nombre d'hommes, puisse cette pépinière exhaler ses parfums de sainteté douce et humble et féconder encore l'admirable charité des catholiques.

— Dans le dernier *meeting* annuel tenu à Bristol, Lord Ripon, président du Conseil des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul en Angleterre, vient de louer lui aussi la charité des catholiques américains et de la proposer pour modèle à son pays. De ces actes d'humilité là le nombre est assez restreint pour que l'on me permette de citer dans leur texte les mots du noble lord : " This is a case in which the child may teach the mother land. Let us follow in the steps of our American brethren ".

Récemment le président général des Conférences de Paris avait tenu les mêmes propos.

— Quant au plan de M. Thomas Mulry, de New York, au sujet de l'Unification des Charités entre catholiques et protestants, faut-il l'approuver ?

Toute union de ce genre se heurte à de graves difficultés, car l'esprit qui informe les actes de nos frères séparés est très souvent en désaccord avec le nôtre. Ne vaut-il pas mieux laisser à chaque dénomination religieuse le soin et la garde de ses œuvres ? Cela n'empêche nullement les sympathies, mais au contraire les maintient en évitant tout conflit.

La position prise par Mgr l'archevêque de Montréal, dans l'affaire de l'hôpital civique, sera longtemps encore la meilleure méthode dans la ligne de conduite à prendre en ces sortes d'œuvres.

— Pour suivre le même ordre d'idées, je signale ici un livre qui vient de paraître à Evansville, Ind. Il a pour titre *The Princess of Poverty* et relate l'histoire de sainte Claire d'Assise, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du couvent des Clarisses d'Omaha, Nebraska.

Peu d'établissements ont été autant que le leur frappés au coin de l'épreuve divine.

En septembre 1875, le pape autorisa deux sœurs italiennes, Annetta et Constanza Bentivoglio, à aller fonder un couvent de Clarisses à Saint-Cloud, Minnesota, en compagnie du père franciscain Paolino.

A leur arrivée à New York, ce religieux les informa qu'il ne pouvait donner suite au projet.

Elles en appelèrent au cardinal McCloskey. Mais celui-ci leur répondit " qu'il ne considérait pas leur ordre en rapport avec les goûts du temps et encore moins avec l'esprit du peuple américain ".

ce  
te  
ai  
qu  
sai  
14  
gie  
pa  
tré  
Era  
-  
Bos  
niei

Econduites de New York elles se rendirent à Philadelphie. Là, Mgr Wood les reçut avec beaucoup de bienveillance et leur offrit même une maison. Mais quelques jours après, il leur déclara que lui non plus ne considérerait pas leur ordre adapté au pays.

Les servantes de Dieu se rendirent à la Nouvelle-Orléans. Là encore se répéta à peu près l'expérience de Philadelphie. Installées le 10 mars 1877 par Mgr Perche, elles reçurent le 17 juin suivant l'ordre de se rendre à Cleveland, Ohio, pour s'unir avec d'autres sœurs — des Allemandes — établies dans cette ville depuis quelques semaines.

La différence de nationalité, de coutumes et de langage rendit impossible la fusion des deux couvents, et les sœurs Bentivoglio retournèrent à la Nouvelle-Orléans.

A peine arrivées, elles reçurent de M. John Creighton, d'Omaha, l'offre de leur bâtir un couvent. Elles acceptèrent avec la permission de l'évêque, Mgr O'Connor. C'est dans cette maison qu'elles viennent de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de leur arrivée.

Le récit inédit de ces épreuves, c'est-à-dire de ces grâces, m'a semblé bon à lire, à cette heure où le vent de la tempête souffle sur les congrégations religieuses. Aussi ai-je cru devoir le rapporter intégralement.

-- Un de mes amis me faisait remarquer tout à l'heure que le président McKinley était mort le jour anniversaire de la mort du général de Montcalm à Québec, le 14 septembre 1759. Il m'a signalé aussi certaines analogies de caractère entre ces deux grands amants de leur pays auxquelles j'ai souscrit volontiers. Et ceci m'a montré que l'histoire canadienne est loin d'être inconnue aux États-Unis.

— M. Hogan, ancien supérieur du séminaire de Boston, est mort subitement à Paris le 30 septembre dernier. J'ai eu l'occasion de parler de lui ici même l'autre

jour. Je n'ajouterai qu'un mot : M. Hogan a été sulphicien dans toute la force de ce mot, c'est-à-dire un savant et saint prêtre.

— La nouvelle basilique de Notre-Dame-du-Rosaire à Lourdes va s'enrichir d'une splendide chapelle offerte à la Mère de Dieu par le clergé américain, sous le vocable du Couronnement de Marie dans les cieux.

Le coût en sera de \$10,000 dont \$4,000 ont déjà été versés. Mgr McDonell, évêque de Brooklyn, instigateur de l'entreprise, vient de lancer une circulaire demandant, à chaque prêtre séculier des États-Unis, une aumône de 2 à 5 dollars en vue d'achever la somme nécessaire.

— A Lorette, en Pensylvanie, le 2 octobre, a eu lieu la bénédiction de l'église bâtie par le magnat de l'acier, M. Schwab, pour commémorer la vie et les services du prince Démétrius Gallitzin, le prêtre-pionnier du catholicisme dans les Alleghanys. NN. SS. Ryan, Garvey et Ireland assistaient à la cérémonie. C'est M. André Carnegie qui a donné les orgues de cette église.

— Herr Most, le fameux anarchiste allemand, a eu sans s'en douter un mot profond au sujet de l'assassin de McKinley : "Ce n'est pas possible que Czolgoz soit polonais, car tout Polonais est catholique et va à l'église".

Cet hommage involontaire rendu à notre religion est très vrai. Un catholique pratiquant ne saurait être un anarchiste. Un anarchiste est nécessairement sans croyance. Et comme Czolgoz s'est manifesté tel, il s'ensuit qu'il ne peut, selon Herr Most, être ni polonais ni catholique.

Il l'était cependant, mais je dois ajouter qu'il est né en Amérique et que, s'il a été baptisé, il n'a jamais reçu aucune éducation religieuse.

HENRY BAYARD.